

Conditions et modalités d'application de la présérie PEC+ TIRAT – Décembre 2015



Après une **présérie collective** réalisées avec les taxis conventionnés et les transporteurs sanitaires, **le service PEC+ TIRAT est généralisé depuis fin avril 2014.**

Depuis cette date, **tout nouvel éditeur n'ayant pas encore développé de solution PEC et implémentant pour la première fois** le service PEC+ TIRAT doit réaliser une **présérie individuelle.**

Durée de la présérie individuelle



Nouveau LPS (nouveau numéro d'autorisation)

▶ Logiciel de facturation

- 1 mois

▶ Mode autonome

- 1 semaine

LPS: Logiciel du Partenaire de Santé

Pour les préséries d'1 mois

▶ **Etape 1**

L'éditeur choisit 1 ou 2 transporteurs conventionnés pour chaque type de client (transporteurs sanitaires/ Taxis) dans une caisse de son choix et transmet sa proposition au GIE SESAM-Vitale qui communique les informations à la CNAMTS

▶ **Etape 2**

A partir des propositions des éditeurs relayées par le GIE SESAM-Vitale, la CNAMTS informe la/les CPAM concernées du démarrage du transporteur

▶ **Etape 3**

La CNAMTS donne son accord au GIE SESAM-Vitale qui le communique à l'éditeur

Pour les préséries d'1 semaine :

▶ **Etape 1**

L'éditeur choisit 1 ou 2 transporteurs dans une caisse de son choix et transmet sa proposition au GIE SESAM-Vitale qui communique les informations à la CNAMTS

- 1 ou 2 transporteurs pour chaque type de client (transporteurs sanitaires/ Taxis)

■ Présérie individuelle d'1 mois

Le passage à l'étape de généralisation du déploiement du LPS sous réserve d'un go donné par la CNAMTS est conditionné par les résultats d'un bilan

- Etude de l'évolution du taux de rejet
- Retour et étude du questionnaire satisfaction transporteur pilote (caisse de présérie)
- Retour et étude du questionnaire satisfaction éditeur (GIE SESAM-Vitale)
- Statistique réalisée sur les traces anonymes poste
- Statistique de suivi des traces de connexion par l'Assurance Maladie

■ Présérie individuelle d'1 semaine

Le passage à l'étape de généralisation du déploiement du LPS sous réserve d'un go donné par la CNAMTS est conditionné par les résultats d'un bilan

- Suivi des traces de connexion par l'Assurance Maladie
- Statistique réalisée sur les traces anonymes poste en cas de dysfonctionnement constaté

Arbre de décision de la présérie individuelle Transporteurs sanitaires et Taxis conventionnés

